

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mai 2019

La séance est ouverte à 14 h 00

Sont présents : M.N.TSOLAKOS, L.FLAQUIERE, D.BROSSIER, P.POUILLY, A.LOUBIERES, L.SALVAN. E.SIMON.

Absents-excuses : F. STONOR, C.CHENUIL

Mme STONOR a donné procuration à Mme LOUBIERES

Mme D. BROSSIER est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Madame le Maire soumet au vote le Procès-verbal de la séance du 2 avril 2019, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité de voter deux DM pour insuffisance de crédits et une troisième pour le montant de la TVA non budgété sur le budget principal de 2019.

Madame le Maire propose les décisions modificatives suivantes :

1) Décision modificative n°1- Budget principal Investissement.

Les dépenses sur l'opération hangar (107) étant supérieures au budget inscrit sur 2019, il convient de

-Diminuer les crédits au compte 2181 de l'opération 109 « adressage » pour 833€

-Augmenter les crédits au compte 2138 de l'opération 107 « hangar » pour 833€

2) Décision modificative n°2- Budget principal Investissement

La FDEL augmente la participation communale sur l'opération 106 « éclairage public » pour la protection parafoudre dans les armoires de commandes EP, il convient de

-Diminuer les crédits au compte 2181 de l'opération 109 « adressage » pour 409€

-Augmenter les crédits au compte 20412 de l'opération 106 « éclairage public » pour 409€

3) Décision modificative n°3- Budget principal Fonctionnement

Il convient d'inscrire au budget la recette de TVA omise à hauteur de 3303€

-Diminution au compte 023 -3303€

-Augmentation au compte 61551 1200€ (matériel roulant)

-Augmentation au compte 022 2103€ (dépenses imprévues)

Investissement

-inscription au compte 10222 3303€

-Diminution au compte 021 3303€

Le conseil vote à l'unanimité ces 3 DM

4) Motion de soutien à la population retraitée.

Madame le Maire fait part d'un courrier émanant d'organisations syndicales du LOT relayant l'initiative nationale pour le soutien de la population retraitée.

Pour palier l'appauvrissement de la population âgée et l'incidence des aides financières pesant sur le budget départemental, il est demandé la revalorisation des pensions depuis 6 ans et une hausse de 25 % du montant de la CSG.

Cette motion est soumise au vote : 7 voix pour et 1 abstention.

5) Questions diverses.

A) Vide grenier

Madame le Maire informe le Conseil municipal de l'autorisation qui a été donnée à l'association des chasseurs des plaines pour organiser le 25 août prochain un vide grenier sur les coudercs.

Madame D.BROSSIER est en charge du dossier.

B) Elagage

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une plainte émanant de la société assurant le ramassage scolaire du fait de branchages débordant sur la voie publique. Un courrier va être envoyé aux propriétaires concernés, toutefois un rappel de la législation sera faite sur le site internet et sur le « petit caussenard ». Si rien est fait il faudra envisager de faire intervenir un prestataire aux frais des contrevenants. (c'est ce qui est prévue lors de l'installation de la fibre optique courant 2020).

C) Demande de dégrèvement par un concitoyen pour une facture de la SAUR

Madame le Maire fait part d'un courrier adressé par la Saur pour une facture d'eau et d'assainissement non reconnue pour fuite par la SAUR.

Après examen du dossier il semblerait que le syndicat de l'eau de Payrac ferait un dégrèvement partiel. La facture d'assainissement ne peut réglementairement faire l'objet d'un dégrèvement partiel et compte tenu des demandes précédemment rejetées pour d'autres calésiens, le conseil par 6 voix contre et 3 pour a refusé le dégrèvement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures 15.

